



LE MARIAGE DE CHARLES LE TÉMÉRAIRE ET DE MARGUERITE D'YORK

R IEN ne semblait destiner Charles le Téméraire à choisir pour femme, en troisièmes noces, Marguerite d'York, sœur du roi d'Angleterre Édouard IV. Comment cette union, au prime abord si paradoxale, a-t-elle été décidée et réalisée ? C'est ce que nous voudrions montrer, documents diplomatiques en mains, dans les courtes pages qui vont suivre.

* * *

La victoire de Towton, le 29 mars 1461, avait assuré le triomphe de la Rose blanche en Angleterre et l'avènement effectif d'Édouard IV¹. La longue lutte entre les deux maisons rivales d'York et de Lancastre paraissait terminée à l'avantage d'York. Henri VI de Lancastre, sa femme Marguerite d'Anjou et leur fils Édouard, — qui ne devait cesser d'ailleurs jusqu'à sa mort de porter le titre de Prince de Galles — s'étaient vus contraints de se réfugier en Écosse, tandis qu'Édouard d'York, devenu Édouard IV, achevait de prendre possession d'un royaume que son père n'avait jamais pu s'approprier. La vaillance primesautière du nouveau roi avait trouvé un appoint décisif dans l'aide du « faiseur de rois », l'ardent et habile Richard de Neville, comte de Warwick, ce protagoniste de la guerre des Roses, dont Com-

1. Cora L. Scofield, *The life and reign of Edward IV*, t. I, p. 165 et suivantes. Nous renvoyons à cet ouvrage pour tout ce qui concerne l'histoire anglaise sous Édouard IV.

mynes a écrit : « Et se pouvoit le diet comte de Warvic presque dire père du roy Édouard quant à services et nourritures ; et aussi s'estoit fait grand, car oultre ce qu'il estoit grand seigneur de soy, il tenoit grandz seigneuries par don de roy tant de la couronne que de confiscation, et puis capitaine de Calais et autres grandz offices ; et ay ouy estimer quatre vingtz mil escuz l'an ce qu'il tenoit en ces choses alléguées, sans son patrimoine »¹.

Entre la France et la Bourgogne, l'Angleterre était le troisième terme d'une équation politique dont le passé avait démontré l'importance dominante. L'entente anglo-bourguignonne avait déterminé sous Jean sans Peur et Philippe le Bon, jusqu'au traité d'Arras de 1435, les désastres et les infortunes de la royauté française. Le rapprochement de Philippe le Bon et de Charles VII à Arras avait inauguré le relèvement décisif de la France, assuré la libération définitive du territoire, le recul et finalement le départ de l'Anglais.

Mais maintenant qui donc représentait l'Angleterre ? Le roi de fait, Édouard IV d'York ? Ou bien le roi d'hier détrôné, le roi de demain peut-être, Henri VI de Lancastre ? On pouvait se poser la question à la Cour de France² ; mais on se la posait aussi à la Cour de Bourgogne. Or, si Philippe le Bon inclinait vers la Rose blanche d'York, l'héritier de l'État bourguignon faisait ostentation de sa fidélité à la Rose rouge. Les contemporains attribuent ces sentiments non dissimulés à des liens de famille dont le comte de Charolais, Charles, faisait grand étalage. En effet, la grand'mère maternelle de Charles, Philippiue, était fille de Jean de Gand, duc de Lancastre, et Commynes, à cette époque au service du comte héritier, ne manque pas d'en faire rappel³. Ce « grand amour qu'il portoit à la maison de Lancas-

1. Commynes, *Mémoires*, éd. Calmette, t. I, p. 192-193.

2. Qu'il nous soit permis de renvoyer à ce sujet à l'ouvrage que nous ferons paraître prochainement en collaboration avec le R. P. Georges Périnelle sur *Louis XI et l'Angleterre*, dans les *Mémoires et Documents publiés par la Société de l'École des Chartes*.

3. Commynes, éd. Calmette, t. I, p. 191. Cf. Chastellain, *Chronique*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. V, p. 311.

tre » est confirmé par cet autre historien du comte, l'indiciaire Georges Chastellain ¹ ; aussi bien, Marguerite d'Anjou, qui ne désespérait point de restaurer son mari Henri VI sur le trône, considérait le futur duc de Bourgogne comme son principal appui pour l'avenir ².

*
* * *

Mais la politique a coutume de se jouer des sentiments. La *Ligue du Bien Public* fut pour le comte de Charolais l'occasion de s'en apercevoir. Obtenir pour le parti des princes dressé contre Louis XI l'appui de l'Angleterre, tout au moins sa bienveillance, c'était un élément trop précieux pour le négliger à l'heure du conflit. Il semble bien que ce qui retenait alors Édouard IV de se déclarer pour la coalition féodale et d'intervenir sur le continent, c'était justement la partialité notoire du chef réel de la coalition, Charolais, en faveur de la Rose rouge. Charolais s'en rendit compte et voulut faire un geste. Et voici en quels termes Commynes nous en fait la confidence : « Et sur ceste seule ymagination, fut envoyé messire Guillaume de Cluny, prothonotaire, qui est mort depuis évesque de Poitiers, devers le roy Édouart d'Angleterre, qui pour lors régnoit. Auquel mondict seigneur de Charolais avoit toujours eu inimitié, ...et par l'instruction dudict de Cluny luy estoit ordonné d'entrer en pratique du mariage à la seur du roy d'Angleterre, appelée Marguerite, et non d'estraindre le marché » ³.

L'idée du mariage avec Marguerite d'York est donc à l'origine une pure manœuvre diplomatique, mieux : une feinte. A cette date de 1465, Charles-le-Téméraire n'a pas la moindre envie de s'allier à la Rose blanche et ses préférences pour Lancas-

1. Chastellain, *Chronique*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. V, p. 312.

2. Le comte de Charolais pensionnait les ducs de Somerset et d'Exeter, tenants de la Rose rouge exilés par Édouard IV (Varenberg, *Histoire des relations entre le comté de Flandre et l'Angleterre au moyen-âge*, p. 522).

3. Commynes, éd. Calmette, t. I, p. 43-44.

tre restent intactes. Il ne semble pas qu'Édouard IV ait pris, de son côté, le moins du monde au sérieux les ouvertures de l'ambassadeur Guillaume de Cluny, et, toujours sceptique sur les sentiments du futur duc à son égard¹, il s'obstinait à rester simple spectateur de la lutte engagée entre Louis XI et ses vassaux, après comme avant Montlhéry.

Ce n'était pourtant pas qu'Édouard IV fut indifférent à l'établissement de sa sœur Marguerite, bien au contraire. Dès le 30 mars 1465, il lui avait constitué une rente annuelle de 400 marcs en attendant « a suitable marriage »². Mais ce n'était pas en Bourgogne qu'il comptait la placer. Marguerite regardait plutôt à cette heure du côté de Barcelone. Dom Pedro de Portugal, roi proclamé par les Catalans, aspirait à sa main, et ce neveu de la duchesse douairière Isabelle, cousin par conséquent du Téméraire, faisait échec au projet peu sincère dont Guillaume de Cluny avait été le porteur³.

L'idée du mariage anglais pour l'héritier de la Bourgogne pouvait donc, en 1466, passer pour définitivement abandonnée : elle avait été, semblait-il, une de ses combinaisons éphémères de la politique, écloses sans conviction et vouées à un rapide oubli⁴.

*
* *

Mais voici que dom Pedro, fiancé de la princesse anglaise, champion malheureux de l'indépendance catalane, meurt à la peine prématurément le 29 juin 1466. A ce moment, Édouard IV, solidement assis sur le trône, ayant résisté victorieusement, grâce surtout à Warwick, aux assauts des partisans de Lancastre, semble décidément maître de la situation en Angleterre.

1. Comynnes, *loc. cit.*, p. 44 : « La chose du monde que plus il héoit en son cuer estoit la maison d'Yort ».

2. *Calendar of Patent rolls*, p. 442.

3. Pour le projet de mariage entre Marguerite et D. Pedro, voir J. Calmette, *Louis XI, Jean II et la Révolution catalane*, p. 260 et suiv.

4. Voir cependant sur la persistance des bruits relatifs à ce mariage, Calmette et Périnelle, *Louis XI et l'Angleterre*, p. 75.

L'état de santé de plus en plus précaire de Philippe le Bon a fait passer d'avance aux mains de son héritier la direction des affaires. Faut-il donc lier irrévocablement la politique ducal à la fortune condamnée de la Rose rouge, par conséquent renoncer à l'appoint anglais en face d'un roi de France dont la réputation de fourberie est déjà répandue¹ ? La raison d'État pèse sur le comte de Charolais et fait violence à ses sentiments intimes. Un mariage avec Marguerite d'York² sera la forme tangible d'une nouvelle orientation qui tend à ressusciter la conjonction anglo-bourguignonne et fera luire l'espérance d'un nouveau Bien Public, d'une offensive autrement redoutable pour la royauté des Valois.

Louis XI comprend très vite quel péril le guette et, puisque le mariage de Marguerite est le pivot de tout un système politique adverse, c'est autour de cette princesse que va se mener la partie serrée dont l'équilibre de l'Occident paraît devoir être l'enjeu.

Au mois de janvier 1467, une ambassade anglaise se rend à la cour de Bourgogne : par une désignation significative, le chef de cette ambassade n'est autre que lord Rivers, le père de la reine, le chef du clan des Woodville, dont l'influence grandit, hostile à Warwick et à la France³.

Pour contrarier le plan qui visiblement se tramait, le roi de France se prêta au jeu de dissimulation du roi d'Angleterre⁴, reçut ses ambassadeurs⁵, lui envoya les siens⁶. En février, il fit

1. « Ainsy doneques estoit ce roy icy fort à craindre à cause de son engin, le plus agu du monde ». (Chastellain, *Chronique*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. IV, p. 493.

2. Chastellain, *Chronique*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. V, p. 311 ; Basin, éd. Quicherat, t. II, p. 182. — Calmette et Périnelle, *Louis XI et l'Angleterre*, p. 75.

3. Rymer, *Fœdera*, V² p. 143. — En avril, nous trouvons mention de la présence, en Bourgogne, de Hatchiff et Vaughan (Record Office, French Rolls, 7 Ed. IV, n. 18, du 14 avril).

4. Il pouvait d'autant moins ignorer cette dissimulation que les tendances d'Édouard IV étaient connues jusqu'à Venise (Bibl. nat., f. ital. 1549, fol. 130 v^o ; Perret, *Relations de la France avec Venise*, t. I, p. 472).

5. Jean de Roye, éd., B. de Mandrot, t. I, p. 167.

6. Entre autres Olivier le Roux (Bibl. nat. f. fr. 20685, p. 396 ; 32511, fol. 263 v^o).

partir une mission plus imposante. Elle comprenait l'amiral de France, bâtard Louis de Bourbon ; Jean de Popincourt, Pierre Poignant, Guillaume Compaing et Jean Paris. Il s'agissait d'obtenir une prolongation des trêves de Calais, en proposant une durée de quatre ans entiers et deux ans après dédit : pendant ce délai, chacune des deux parties s'interdisait toute alliance, convention ou entreprise hostile à l'autre partie contractante ; une assistance mutuelle serait stipulée en cas de révolte dans l'un des deux royaumes, et, en ce cas, celui des deux rois qui serait menacé recevrait de l'autre un secours de 1.000 combattants ; enfin, Louis offrait à Edouard de lui payer 4.000 écus par an, et, comme gage de paix, il proposait pour Marguerite d'York un prince français ou ami de la France : soit Galéas Sforza, duc de Milan, soit le comte René du Perche, soit Philippe de Bresse, frère de la reine Charlotte et du duc Amédée de Savoie, soit encore l'héritier de ce même duc, le prince Philibert de Piémont. Et si l'un quelconque de ces candidats était agréé, Louis XI garantirait le douaire et prendrait à sa charge les frais du mariage¹.

Les offres du roi de France étaient alléchantes. Le goût d'Edouard IV pour l'argent était exploité par la générosité intéressée de Louis XI, et, pour la première fois, celui-ci faisait luire aux yeux de son partenaire la perspective d'une pension pour prix de sa neutralité. Mais le point faible de la combinaison française était l'infériorité des candidats proposés à Marguerite d'York. Aucun des protégés de Louis XI ne faisait figure à côté d'un futur duc de Bourgogne, surtout lorsqu'il s'agissait de l'établissement d'une princesse anglaise ; ni Milan ni la Savoie n'avaient l'attrait de l'immense, opulent et proche État bourguignon, si richement étalé en façade sur la mer du Nord et le Pas-de-Calais. Louis XI n'avait pas de fils à mettre en ligne ; il ne se souciait point de faire la fortune de son frère, Charles de

1. Bibl. nat., f. fr. 20488, fol. 22. — Ces instructions ne sont pas datées, mais ne peuvent se rapporter qu'à la mission de février 1467.

France, dont il se défiait non sans raison ¹. La contre-mine dont s'avisait la diplomatie française pour ruiner la dangereuse combinaison anglo-bourguignonne n'offrait donc guère de chances de succès.

Toutefois, l'ambassade partit, munie de ces instructions et d'un sauf-conduit du roi d'Angleterre ². Elle parvint à Londres où elle fut jointe par Menipeny, seigneur de Concessault, sans doute venu d'Ecosse. C'était le moment où Edouard poussait activement la négociation matrimoniale avec le bâtard de Bourgogne, venu en Angleterre, sous prétexte d'un tournoi où il s'était défié avec l'amiral anglais, frère de la reine, le brillant lord Scales³.

Edouard n'en entra pas moins en contact avec les Français. Mais il chargea surtout Warwick de s'occuper d'eux. Celui-ci se débattait précisément contre les influences adverses et la mauvaise humeur croissante du roi à son égard ⁴. Il n'en était que plus désireux d'orienter la politique anglaise vers la France. A cet effet, il mit en avant les intérêts économiques, les instances des marchands ⁵; le roi d'Angleterre feignit de se rendre à ces raisons. En réalité, il ne songeait qu'à gagner du temps, et, pour se débarrasser de la pression du comte, il s'avisa de l'envoyer en France sous couleurs de négociateur sur place.

Warwick restait encore, aux yeux de tous, le véritable dirigeant de la politique anglaise. Aussi, Louis XI accueillit la

1. Si le comte du Perche, élevé à la cour, n'inspirait point d'inquiétudes, et si Galéas-Maris Sforza, récemment devenu duc de Milan par la mort de son frère François, passait pour un fidèle ami de la France, les princes de Savoie étaient d'une loyauté chancelante. Réconciliés avec Louis XI après la guerre du Bien public, ils intriguaient à cette heure même en Italie dans un sens hostile à la France (Perret, *Relations de la France avec Venise*, t. I, p. 461-475).

2. Rymer, *Fœdera*, t. V², p. 144. — Ce sauf-conduit, daté du 12 février, était valable pour six mois.

3. Olivier de la Marche, *Mémoires*, éd. Beaune et d'Arbaumont, t. III, p. 48 (cf. Stein, *Olivier de la Marche*, p. 38); Wavrin, éd. Dupont, t. II, p. 341 et suiv.; éd. Hardy, t. V, p. 542 et suiv. Scofield, *op. cit.*, t. I, 416.

4. A la fin de 1466, Édouard IV s'était opposé au mariage de son frère Clarence avec Anne Neville, fille de Warwick (Oman, *Warwick the kingmaker*, p. 168-169).

5. Basin, éd. Quicherat, t. II, p. 177; Wavrin, éd. Dupont, II, p. 339; éd. Hardy, t. V, p. 540.

nouvelle de sa venue comme la promesse d'un arrangement favorable. Il faisait part aux ambassadeurs italiens de sa joie et de ses espérances ¹. A l'entendre, tout va bien désormais : Edouard est disposé pour lui mieux qu'il n'a jamais été : ne vient-il pas de lui écrire une lettre autographe, pour la première fois depuis son avènement ? Une paix perpétuelle sera signée et la maison d'Angleterre, rompant avec ses prétentions impolitiques sur la couronne de France, marchera de concert avec la France contre la maison de Bourgogne, désormais vouée à la destruction ; Marguerite d'York deviendra la femme de Philippe de Bresse ; Jeanne de France, celle de Gloucester ², qui recevra, pour dot, une partie de l'empire bourguignon démembré ³. Sans plus de modestie, Louis XI interprétait déjà les effets de son offre mirifique : à l'entendre, mariage franco-anglais et offensive contre la Bourgogne ne faisaient qu'un. Sans doute, en se livrant à semblables confidences, Louis XI cédait moins à un transport de joie sincère qu'à la tentation de semer la défiance entre la Bourgogne et l'Angleterre. Il n'était pas douteux, néanmoins, qu'il méditait, à ce moment, un grand coup contre la Bourgogne, dont il sentait la puissance fatale à la tranquillité du royaume. La preuve en est qu'il l'entoure d'ennemis : la Suisse et la Savoie, l'Allemagne même achèveront l'enveloppement et des ennemis se lèveront jusque du sein de la Flandre, car les Liégeois sont activement travaillés ⁴.

L'arrivée de l'ambassade que devait conduire Warwick avait été annoncée pour le 8 mai ⁵. Or, dès le 18 avril, Louis XI avait

1. Rawdon-Brown, *Calendar of State papers*, t. 1, p. 117, n° 404. Jacopo et Panicharola au duc de Milan, 18 avril 1467.

2. Il s'agit de Jeanne, seconde fille de Louis XI, et de Richard, second frère d'Édouard IV, plus tard Richard III.

3. Perret, *op. cit.*, t. I, p. 469-475. — Dans ce partage, la Hollande, la Zélande et le Brabant passeraient dans le lot anglais ; tout le reste de l'État bourguignon passerait à la France.

4. Bibl. nat. f. fr. 6142, fol. 431. — Sur l'Allemagne à cette époque et son rôle, cf. Toutey, *Charles le Téméraire et la Ligue de Constance*, p. 17.

5. Jacopo et Panicharola au duc de Milan, 9 mai (Arch. d'État de Milan, *Polenze Estere, Francia*).

expédié les sauf-conduits ¹. Avec sa générosité coutumière en pareil cas, il se préparait à recevoir avec magnificence ces hôtes dont il attendait tant : il voulait qu'ils fussent défrayés entièrement et largement pendant toute la durée de leur séjour ². Rouen avait été désigné, au lieu de Dieppe, comme siège des conférences ³.

Conscient du parti que pouvaient tirer ses adversaires de ses confidences et se rappelant les accusations naguère lancées contre lui par le comte de Charolais, le roi prit cette fois les devants et annonça publiquement l'arrivée des Anglais en se justifiant d'être obligé de s'entendre avec eux pour empêcher le mariage de Marguerite d'York avec l'héritier de Bourgogne ⁴.

*
* * *

Cependant, le passage de l'ambassade fut quelque peu retardé. Édouard IV n'avait signé les pouvoirs que le 6 mai⁵, et les ambassadeurs n'arrivèrent que vers le 1^{er} juin à Honfleur⁶. Avec le comte de Warwick avaient débarqué lord Wenlock, Thomas Montgomery, Robert Harcourt, chevalier, Thomas Kent et Thomas Colt ; une escorte de plus de 200 personnes suivait ⁷.

Par ordre de Louis XI, les clefs de Honfleur furent présentées à Warwick ⁸, et l'ambassade se dirigea par eau vers la capitale de la Normandie. Le 6 juin, les Anglais arrivent à La Bouille ⁹, où ils trouvent le roi qui leur donne un festin. Puis ils reviennent à Rouen par eau, tandis que Louis XI gagne la ville par terre¹⁰, L'entrée de l'ambassade a lieu, elle est solennelle : magistrats

1. Rawdon-Brown, *Calendar*, t. I, p. 117, n° 404.

2. J. de Roye, éd. B. de Mandrot, t. I, p. 172.

3. Rawdon-Brown, *Calendar* t. I, p. 117, n° 404.

4. Vaesen, *Lettres de Louis XI*, t. III, p. 143-145.

5. Rymer, *Foedera*, t. V², p. 144.

6. Wavrin, éd. Dupont, t. II, p. 341 ; éd. Hardy, t. V, p. 542.

7. Rymer, *Foedera*, t. V², p. 144.

8. Basin, éd. Quicherat, t. II, p. 178.

9. Louis XI était à La Bouille, à quatre lieues et demie de Rouen, dès le 5. (*Ordonnances*, t. XV, p. 570).

10. Jean de Roye, éd. B. de Mandrot t. I, p. 170.

municipaux, clergé en chappe avec croix et bannières s'avancent à sa rencontre ; l'eau bénite est offerte à Warwick ; celui-ci, accompagné de ses collègues, vient prier et présenter son offrande à la cathédrale ; après quoi, les Anglais sont conduits à leur logis, le couvent des Jacobins ¹. Non loin de ce couvent est descendu Louis XI, chez maître Robert Biolé ². Une galerie communique de là avec les Jacobins : le roi peut donc passer de sa résidence au logis des ambassadeurs et ceux-ci passer de leur logis à la résidence royale, à toute heure, à l'insu de tous.

Cette disposition favorise deux négociations parallèles. La négociation officielle est conduite par le roi et son conseil, d'une part ; l'ambassade anglaise, de l'autre. Une négociation officieuse s'établit concurremment, où Louis XI opère seul à seul avec Warwick.

Officiellement, la conférence développe le thème qui l'a provoquée. Le dispositif en est fixé : une trêve de quatre ans sera conclue, pendant laquelle l'Angleterre prendra position aux côtés de la France contre la Bourgogne, et, durant ces quatre années, le roi de France paiera au roi d'Angleterre une somme annuelle de 4000 marcs. Il n'est point question du procès relatif à la couronne de France, mais il est entendu que les contestations relatives à la possession de la Normandie et de la Guyenne seront remises à l'arbitrage du pape ³. En face du plan politique, un plan économique est tracé. Louis XI veut enlever aux Flamands leur hégémonie commerciale au bénéfice de l'Angleterre et de la France unies ⁴. Il sera donc créé en Normandie des foires franches qui supplanteront celles d'Anvers ⁵. En même temps un abaissement des péages de la Garonne ⁶ favorisera le trafic en-

1. Jean de Roye, éd. cit., t. I, p. 170-171 ; Wavrin, éd. Dupont, t. II, p. 353 ; Falluc, *Hist. de Rouen*, t. II, p. 318.

2. Biolé était maître des requêtes de l'hôtel.

3. Worcester, éd. Steverson, t. II, p. 178.

4. La Roncière, *Hist. de la marine*, t. II, p. 325.

5. Wavrin, éd. Dupont, t. II, p. 353-354. — Sur l'importance et le caractère des foires d'Anvers, Cf. Pirenne, *Hist. de Belgique*, t. II, p. 402.

6. Bibl. nat., f. fr. 6974, fol. 282.

tre la Guyenne et l'Angleterre : en somme, en même temps qu'un régime de trêves inclinait à l'alliance, un traité de commerce s'élabore.

Entre Warwick et Louis XI, les entretiens secrets ¹ portent surtout sur le mariage de Marguerite d'York ². Warwick promet de faire tout son possible pour empêcher la sœur de son roi d'épouser Charles de Charolais. Que tenter cependant si le fatal projet se réalise ? Warwick se résignera-t-il à ce naufrage évident de son influence ? Marguerite d'Anjou a justement un émissaire à la cour de France ³, et peut-être déjà, au cours des pourparlers secrets de Rouen, Louis XI, comme paraissent le soupçonner les ambassadeurs italiens, jette-t-il les germes du futur rapprochement entre la reine déchuë et le « faiseur de rois », dont il ne peut manquer d'éveiller la rancœur en envisageant comme possible le désaveu de sa théâtrale mission ⁴.

Au reste, il n'était pas temps encore de s'arrêter à une si fâcheuse hypothèse. Warwick se sentait encore capable de triompher et les pouvoirs dont il usait à Rouen même plaidaient en faveur de la solidité de sa situation. Louis XI affecte de traiter le comte avec autant d'égards que s'il se fût agi du roi Édouard en personne : le duc de Bourbon va le chercher chez lui pour le conduire aux réceptions de la cour ; la reine et ses filles se sont transportées tout exprès à Rouen pour faire la connaissance du célèbre chef de la mission ⁵. Alors viennent les cadeaux ; ils sont superbes ; pour Warwick, une coupe d'or garnie de pierreries, valant plus de 2.000 livres ⁶ ; pour tous, de belles pièces d'or de

1. Basin, éd. Quicherat, t. II, p. 177 ; *A remarkable fragment of an old English Chronicle*, éd. Thomas Hearne, p. 297.

2. Bibl. nat., f. ital. 1649, fol. 168 ; Rawdon-Brown, *Calendar of State papers*, t. I, p. 199 ; n° 408.

3. Bibl. nat., f. ital. 1649, fol. 36-37, et Arch. d'État de Milan, Potenze Estere, Francia (original), dépêche de Jacopo et Panicharola au duc, 19 mai 1467.

4. La dépêche du 19 mai, citée à la note précédente, vise nettement un projet éventuel tendant à restaurer Henri VI.

5. Jean de Roye, éd. B. de Mandrot, t. I, p. 171 ; *A remarkable fragment of an old English Chronicle*, éd. Hearne, p. 297 ; Bibl. nat., f. fr. 5704, fol. 71 v°.

6. Jean de Roye, *édit. cit.*, t. I, p. 172.

10 écus frappés pour eux ¹, deux douzaines et demie de tasses, deux salières, un drageoir en argent ciselé et des chevaux ; 100 écus pour le héraut Warwick, 100 aux archers, 50 aux trompettes, 100 aux huissiers, 120 aux pages, palefreniers et serviteurs. Le roi ayant pris à sa charge les achats faits par les Anglais à Rouen, ceux-ci en profitent pour s'habiller de damas ou de fin drap, renommée de la ville ². Voulant leur donner satisfaction en tout, Louis XI leur fait remettre sans discussions pour 5 à 600 écus de marchandises pris sur les Ostrelins en mer en 1465 et qu'ils réclament comme leur propriété ³. Enfin, il oblige le comte de Sancerre, Jean de Bueil, à mettre en liberté un parent de Warwick, George Neville, prisonnier en France depuis dix-huit ans ⁴.

Jamais ambassade anglaise en France n'avait été à ce point fêtée et comblée de prévenances. Chargés des libéralités du roi, les ambassadeurs et leur suite, après un séjour d'une douzaine de jours à Rouen, reviennent le 16 juin à Honfleur en passant par La Bouille, Caudebec et Quillebeuf ⁵. Ils ne s'embarquent pas seuls. Une mission française les accompagnait, elle aussi en magnifique appareil ⁶. Cette mission comprenait Antoine du Bec-Crespin, archevêque de Narbonne ; l'amiral Louis de Bourbon ; Menipeny, seigneur de Concessault ; Jean de Popincourt ; Olivier le Roux, maître des comptes, et l'argentier Alexandre Sextre ⁷.

A Honfleur, les navires de Warwick avaient été ravitaillés aux frais du roi de France ; un autre navire, — « la Madeleine » ou

1. Jean de Roye, *éd. cit.*, t. I, p. 172 ; Bibl. nat., f. fr. 20980, fol. 15.

2. Basin, *éd. Quicherat*, t. II, p. 178.

3. « Combien qu'ils n'avoient riens » (Bibl. nat., f. fr. 20.488, n° 100).

4. British Museum, Add. Charters 12453 ; *Le Jouvencel*, *éd. Favre et Lecestre*, t. II, p. 413, pièce LIX.

5. Catherine, *Hist. de la ville et du canton de Honfleur*, t. I, p. 88.

6. Basin, *éd. Quicherat*, t. II, p. 179.

7. Basin, *loc. cit.* ; Jean de Roye, *éd. B. de Mandrot*, t. I, p. 171 ; Vaesen, *Lettres de Louis XI*, t. III, p. 154 ; Bibl. nat., f. fr. 20685, p. 397. — Jean de Roye enomme l'évêque de Laon et non l'archevêque de Narbonne ; mais il s'agit du même prélat, car Antoine du Bac-Crespin avait été évêque de Laon avant de monter sur le siège archiépiscopal de Narbonne.

« la Chandelière » de Honfleur, par exemple ¹, — sera équipé et armé de francs-archers pour conduire les ambassadeurs français. Toute cette escadre mettra à la voile le 23 juin, et Louis XI est si content de la façon dont s'annonce l'affaire qu'il notifie ce départ à tous les prélats, à tous les seigneurs du royaume et aux villes ².

* * *

Or, pendant que Warwick s'évertuait en France, l'activité la plus grande était déployée en Bourgogne et en Angleterre. L'absence de son impérieux protecteur avait libéré entièrement Édouard IV et il avait pris des mesures radicales d'affranchissement ; le 8 juin, il a retiré l'office de chancelier au frère du « faiseur de rois », George Neville, archevêque d'York ³ ; le 9, il conclut à Westminster avec François II de Bretagne une trêve de trente ans ⁴ en lui assurant assistance contre tout ennemi, quel qu'il soit ⁵. Par une coïncidence des plus propices aux arrières-pensées du roi d'Angleterre, la mort du duc Philippe le Bon, le 15 juin, fait tomber définitivement l'État bourguignon aux mains de celui qui, par la hardiesse de ses desseins et la fougue irréfléchie de son tempérament, devait demeurer dans l'histoire Charles le Téméraire.

Alors une accélération nouvelle est imprimée aux négociations matrimoniales déjà fort avancées en secret, et voici s'établir le texte d'un traité de commerce entre le chef de la maison d'York et le nouveau duc ⁶.

Dans ces conditions, l'ambassade française, si brillante qu'en fût le décor, était fort compromise quant au résultat ⁷.

1. Vaesen, *loc. cit.*, t. III, p. 146.

2. Vaesen, *ibid.*, t. III, p. 154, circulaire datée de Chartres, 24 juin.

3. Pocquet du Haut-Jussé, *François II*, p. 123.

4. Rymer, *Pœdera*, t. V², p. 144.

5. Record Office, French Rolls, 8 Ed. IV. m. 33. Cf., sur ces négociations, D. Lobineau, *Hist. de Bretagne*, II, col. 1298 et suiv.

6. Wavrin, éd. Dupont, t. II, p. 341-343 ; éd. Hardy, t. V, p. 542-543 ; Basin, éd. Quicherat, t. II, p. 179.

7. Scofield, *Edward IV*, t. I, 426 et suiv.

Cette ambassade française, partie de Honfleur, arriva le 24 juin à Sandwich avec l'ambassade anglaise de retour de Rouen ¹. Elle se dirigea vers Londres par Canterbury. Édouard IV avait délivré un sauf-conduit, mais n'avait envoyé personne au devant de la mission. Warwick ne vit venir à sa rencontre que son ami Clarence ². Les Français furent logés à Londres dans Fleetstreet, chez l'évêque de Salibusry, à la veille de se rendre lui-même en ambassade en Bourgogne ³. C'est dire que l'on avait logé la mission française chez un prélat hostile, plutôt chargé de la surveiller que de lui faire honneur.

La froideur d'Édouard IV contrastait singulièrement avec l'empressement dont Louis XI avait fait preuve à Rouen. Il ne s'était nullement dérangé. Et quand Warwick se rendit à Westminster pour rendre compte de son séjour en France, le roi l'écouta à peine. Le lendemain, les Français viennent à Westminster par la Tamise. Trois amis de la Bourgogne, lord Hastings, lord Scales et John Woodville, les reçoivent avec Clarence au débarcadère et les conduisent jusqu'à la chambre du roi. Popincourt, l'orateur de l'ambassade, expose alors l'objet du voyage. Édouard, après une courte délibération avec son conseil, répond par des souhaits de bienvenue, mais ajoute qu'étant obligé de quitter Londres, il désignera des plénipotentiaires qui le suppléeront. Là-dessus, lord Scales fait apporter du vin et des épices, et les Français retournent à leur logis.

On ne pouvait se dissimuler que l'accueil avait été tout juste courtois. Le geste suivit les paroles. Édouard, avec sa cour, quitta Westminster pour Windsor ⁴, laissant derrière lui des mandataires dépourvus de pouvoirs pour une tractation sérieuse.

En se dérochant de la sorte, Édouard ne se jouait pas seule-

1. Wavrin, éd. Dupont, t. II, p. 343 ; éd. Hardy, t. V, p. 543.

2. Rymer, *Foedera*, t. V², p. 144 ; Record Office, French Rolls, 7 Ed. IV, m. 12 et 18.

3. Rymer, *Foedera*, t. V², p. 147 ; Record Office, Exchequer Queen's, remembrancer Accounts, 412, n^o 2 ; Worcester, éd. Stevenson, t. II, p. 787 ; Wavrin, éd. Dupont, t. II, p. 344 ; éd. Hardy, t. V, p. 543.

4. Wavrin, éd. Dupont, t. II, p. 344-347 ; éd. Hardy, t. V, p. 543-545.

ment de Louis XI, mais aussi de Warwick. Qu'allait faire celui-ci ? Son orgueilleuse ambition le rendait perplexe. Fallait-il tenter un coup contre les nouveaux favoris du roi ? Fallait-il frapper le roi lui-même, lui substituer sur le trône Clarence, plus docile ? Les négociations qui suivirent avec les Français portaient moins sur les convenances générales des deux États que sur l'opportunité de résolutions destinées à enrayer le glissement de la politique yorkiste vers la Bourgogne, et, finalement, Warwick, sans prendre un parti immédiat, s'engagea à conduire les choses de façon à ménager les intérêts de la France¹.

Six semaines après leur arrivée, les Français prenaient congé d'Édouard, revenu de Windsor². Édouard leur fit alors quelques menus cadeaux, qui ne faisaient qu'accentuer le contraste avec la munificence de Louis XI. A celui-ci, il envoyait quelques trompes de chasse et quelques autres : présents des plus mesquins³. Accompagnés jusqu'à la mer par Warwick, l'amiral et ses compagnons se rembarquèrent ; ils étaient de retour vers la fin d'août⁴, apportant avec eux le témoignage du complet échec

1. Arch. d'Etat de Milan, Potenze Estere, Francia, Panicharola à Sforza, 23 août 1467 ; Wavrin, éd. Dupont, t. II, p. 348.

2. Wavrin, *loc. cit.* — Pierre Beaupré, chargé par Édouard de défrayer la mission française, avait déboursé seulement 481 livres 15 sous 4 deniers, sans compter il est vrai, le vin de Bourgogne qui, par une attention plus ironique que délicate, avait été choisi pour leur être offert (Record Office, Warrant for issues, 64, I, 3, n. 89).

3. Menipeny reçut 25 marcs ; Olivier le Roux, 20 livres et une pièce de velours (Record Office, Issue Rolls, 500, 7 Ed. IV, Saint-Michel ; Warrant for issues, 64, I, 3, n. 90 ; Cf. pour Sextre, *Ibid.*, n. 89). Un droit de commerce libre fut accordé à la caraque « la Mathelyne » (French Rolls, 7 Ed. IV. m. 16), dont Menipeny était l'armateur et dont le propriétaire était Mathelin, de Dieppe (Bibl. nat., f. fr. 20487, fol. 19). — Jean de Roye (éd. B. de Mandrot, t. I, p. 175) souligne la pauvreté des cadeaux rapportés à Louis XI : « En ce temps retournèrent du royaume d'Angleterre lesdiz monseigneur l'admiral et autres dessus nommez qui ainsi s'en estoient alez avec ledit de Warvich oudit pays d'Angleterre, lesquelz y demeurèrent longuement et n'y firent riens. Et par eulx le dit roy d'Angleterre envoya au roi des trompes de chace et bouteilles de cuir à l'encontre de belles pièces d'or, coupes d'or, vaisselle, pierrerie et autres belles besongnes que le roi et autres seigneurs avoient donnez audit Warvich a son partement de Rouen ».

4. Certainement entre le 23 août (Bibl. nat. f. ital. 1649, fol. 168) et le 12 septembre. (Rawdon-Brown, *Calendar*, t. I, p. 119, n° 408).

auquel aboutissait l'effort consciencieux et persévérant de Louis XI¹.

*
* * *

L'Angleterre entrait désormais résolument dans l'orbite des ennemis de la France. Les ambassadeurs n'avaient pas quitté Londres qu'était signé, le 6 juillet 1467, un traité d'alliance perpétuelle entre Édouard IV et le roi Henri IV de Castille². Le traité anglo-bourguignon était renouvelé vers le même temps³. Un moment, il est vrai, le bruit courut que le comte de Warwick reprenait le dessus⁴. Mais l'arrivée d'une nombreuse flotte anglaise à Bordeaux pour acheter du vin éveilla les défiances de Louis XI, qui multiplia aussitôt les mesures défensives⁵.

Enfin, le départ de l'amiral et de ses compagnons donne définitivement le champ libre à la machination anglo-bourguignonne. Le 20 septembre, l'évêque de Salisbury et lord Scales sont chargés d'aller conclure le mariage de Marguerite d'York avec Charles-le-Téméraire⁶, et, le 1^{er} octobre, dans un grand

1. Louis XI avait eu un désir passionné d'aboutir (Rawdon-Brown, *Calendar*, t. I, p. 119, n° 408) et son échec était manifeste à tous les yeux (Worcester, éd. Stevenson, t. II, p. 787 ; Wavrin, éd. Dupont, t. II, p. 349 ; Jean de Roye, éd. B. de Mandrot, t. I, p. 76 ; Rawdon-Brown, *loc. cit.* ; Bibl. nat., f. ital. 1649, fol. 168 ; f. fr. 5704, fol. 71, V°).

2. Record office, Exchequer, diplom. doc., 528 ; Rymer, *Fœdera*, t. V², p. 146.

3. Rymer, *Fœdera*, t. V², 144, donne l'acte signé par Charles le 15 juillet ; l'instrument signé par Édouard le 15 août figure aux Arch. dép. du Nord, B, 330, n° 16128. En vain, Louis XI avait-il envoyé le comte de Saint-Pol en Bourgogne pour retarder les choses de ce côté : « El conte de San Pollo e andate per ambasciatore dal duca de Brogogna per tenirlo in pratiche e non lasciarlo concludere parentato ne ligha con el Re Odoardo de Ingliterra piu ch'et conte de Varoich non habii arestate le cose sue ; che se haverano effecto sera contre l'opponione de la piu parte » (Arch. d'État de Milan, Potenze Estere, Francia. Da Bolla au duc, 15 septembre 1467).

4. Bibl. nat., f. fr. 20480, fol. 20 ; Arch. d'État de Milan, Potenze Estere, Francia. Da Bolla au duc, 25 juillet 1467.

5. Mandement au sénéchal de Limousin de se porter au Château-Trompette ; au sénéchal de Quercy, de se rendre au château de Ha ; au sénéchal de Toulouse, d'aller à Bayonne, 19 août (D. Vaissète, *Hist. de Languedoc*, éd. Privat, t. XI, p. 69). — Cependant les sauf-conduits ne cessent point : le 9 août, le « Martin de Bayonne » bénéficie d'un sauf-conduit d'Édouard pour Calais (Record office, French rolls, 7 Ed. IV, m. 14).

6. Rymer, *Fœdera*, t. V², p. 147.

conseil tenu à cet effet, Marguerite d'York donne officiellement son consentement à cette union ¹.

*
* *

Pendant les derniers mois, la dissimulation d'Édouard IV avait fait passer Louis XI par des accès successifs de pessimisme et d'optimisme que son tempérament nerveux exagérait tour à tour et dont les Italiens de son entourage, psychologues experts, avaient soigneusement noté les variations ².

Les fiançailles de Charles le Téméraire et de Marguerite d'York n'excluaient pas encore entièrement, à son sens, l'hypothèse d'un accommodement. Cette hypothèse devenait toutefois de plus en plus invraisemblable. En outre, le rapprochement politique et économique de l'Angleterre et de la Bourgogne se traduisait par des actes formels ³, de plus en plus inquiétants pour la France. En novembre 1467, c'est le tour d'une convention commerciale ⁴,

1. Worcester, éd. Stevenson, t. II, p. 788.

2. Cf., à ce sujet, les passages cités dans les notes précédentes. Voici, en particulier, un autre passage caractéristique emprunté à une dépêche de Panicharola (Arch. d'Etat de Milan, Potenze Estere, Francia, 15 septembre 1467), et où cet ambassadeur définit ainsi Louis XI : « Soa Maesta di natura suspecta et tale che in adversis facile si commove et in prosperis se leva et extolle ».

3. A ce même moment, les relations paraissent se gêner entre la Bretagne et la Castille. Le 16 novembre 1467, un mandement ducal au sénéchal de Nantes ordonne de saisir à la Fosse des marchandises d'Espagne en réponse aux prises faites en Espagne, malgré les traités en vigueur (Arch. dép. de la Loire-Inférieure, B 5, fol. 146-147).

4. Arch. dép. de la Loire-Inférieure, E 122, minute. Bruxelles, 24 novembre 1467. — Les ambassadeurs anglais qui ont négocié l'accord sont, d'après ce texte, outre l'évêque de Salisbury, Richard, « messire Jehan Scoces, chevalier, maistre Guillaume Hartcliff, Henry Scarpe, Jehan Russel ». A la fin du document est reproduite une lettre de Charles le Téméraire dont les passages essentiels sont les suivants : « Charles, par la grâce de Dieu duc de Bourgogne, etc., a tous ceulx qui ces présentes lettres verront, salut. Comme pour besoingner, appointer et conclure tant ou faict du traité de mariage pourparlé entre nous d'une part et nostre tres chiere et amée cousine dame Marguerite d'York, sœur germaine de tres excellent prince tres honoré seigneur et cousin le roy d'Angleterre, d'autre, comme sur le fait des treves et entrecours de marchandises... iceluy roy d'Angleterre ait nagueres ordonné, député et envoyé en nostre ville de Brucelles... ses conseillers et ambassadeurs... ne puissions vacquer en nostre personne en l'expédition d'icelles matières... savoir faisons que avons... donné charge de telles et si grandes matières... a nostre tres chere dame et mere... » Cette procuration donnée à la duchesse douairière, Isabelle de Portugal, par son fils, est ainsi datée « donné à Thillemont le XXII^e jour d'octobre l'an de grâce mil III^e : quatre-vingt seize j^e ».

doublée d'une convention monétaire¹. Des mesures militaires soulignent ces arrangements diplomatiques : en prévision de l'expiration des trêves en cours, le gouvernement anglais fait réparer les postes d'observation et les signaux établis sur les côtes². Fait plus grave encore : le duc de Bretagne François II est entré en guerre ; le duc d'Alençon, en octobre, lui a ouvert sans difficulté la capitale de son duché ; Louis XI marche vivement contre les Bretons trop pressés et leur impose une trêve de six mois le 6 janvier 1468³.

Pourquoi le roi d'Angleterre n'agissait-il pas ? François II lui offrait de lui livrer les places qu'il tenait en basse Normandie⁴. Si Édouard IV ne profita pas d'une si belle occasion, ce fut évidemment que la situation intérieure de son royaume lui imposait la prudence : déjà le bruit courait que Warwick prenait les armes pour Lancastre⁵ ; en réalité, il se contentait de conspirer sourdement. Cette hostilité non déclarée suffisait pour rendre Édouard circonspect et timide. L'intérêt de Louis XI était d'exploiter cette situation : il n'y manqua point. Robert Neville, secrétaire de Warwick, était venu en France. Louis XI envoya Menipeny en Angleterre : ce personnage se rendait, disait-il, en Écosse, son pays, pour affaires personnelles⁶ ; il partit de Honfleur, avec Neville, en décembre 1467, pour le nord de l'Angleterre où se trouvait Warwick ; le vent contraire lui servit de pré-

1. Arch. dép. du Nord, B 576, n^{os} 16102 et 16125. — La convention monétaire dont il s'agit pose, nous dit-on, les bases du bimétallisme (La Roncière, *Première guerre entre le protectionnisme et le libre-échange*, p. 85).

2. Rymer, *Fœdera*, t. V², p. 153 ; Record office, Issur Rolls, 509, 7 Ed. IV, Saint-Michel.

3. Arch. dép. de la Loire-Inférieure, B 6, fol. 9 V^o. Sur la politique bretonne à ce moment, voir Pœquet du Haut-Jussé, *François II*, p. 134 et suiv. ; sur la campagne de 1467, cf. Dupuy, *Hist. de la réunion de la Bretagne*, I, p. 191 et suiv.

4. Wavrin, éd. Dupont, t. III, p. 186, pièce VII. Menipeny à Louis XI, 16 janvier.

5. Worcester, éd. Stevenson, t. II, p. 788.

6. Nous ignorons si Menipeny fut mêlé aux combinaisons matrimoniales offertes au roi d'Écosse en 1467 au dire de Panicharola (Arch. d'État de Milan, *Potenze Esterè*, Francia, 16 octobre) : Louis XI aurait proposé au roi Jacques une fille du duc de Savoie, ou une sœur de Warwick ; par contre, le duc de Bourgogne aurait mis en avant « la sœur du roi d'Espagne », c'est-à-dire Isabelle de Castille. Aucune de ces propositions ne fut suivie d'effet.

texte pour prendre terre à Sandwich le 24 décembre ; de là, il gagna Londres. Warwick, pour s'assurer la capitale, y avait placé plusieurs chefs de son parti. Deux d'entre eux, Wenlock et Kent, interrogèrent Menipeny qui les mit au courant ; ils lui affirmèrent, à leur tour, que l'opinion, à Londres, était fort hostile au rapprochement anglo-bourguignon ; à les en croire, on chuchote dans le public qu'un mariage se trame entre le prince de Galles Édouard, fils de Marguerite d'Anjou, et une fille du roi de France, et cette perspective effraie à tel point les sujets d'Édouard qu'ils voudraient voir couper la tête aux mauvais conseillers coupables d'avoir suggéré l'alliance bourguignonne ¹. De Londres, Menipeny passe par Coventry, où Édouard IV l'appelle auprès de lui ². En présence de quelques seigneurs, notamment lord Hastings et lord Scales, il lui demande s'il a des lettres de Louis XI pour lui ; Menipeny répond négativement. « En avez-vous pour Warwick, dit alors le roi. — Oui, sire. — Connaissez-vous leur contenu ? — Je pense que mon maître s'étonne de n'avoir pas encore reçu d'ambassade en France, afin d'apporter la réponse aux propositions de la dernière ambassade française. — Je l'enverrai sous peu, dit le roi, car par la merci Dieu je veux aider Louis à soumettre son frère » ³.

Édouard IV, que Menipeny représente comme peu confiant dans le duc de Bourgogne, préparait-il vraiment cette volte-face ? Warwick, que Menipeny trouve à quatre journées de marche de Coventry, semble prêt, pour sa part, à toute éventualité. Prié, le 7 janvier, d'aller siéger au conseil, le comte a répondu qu'il y retournerait seulement quand ses ennemis mortels n'y seraient plus. En attendant, il s'emploie à gagner à sa cause son frère Montagu, comte de Northumberland, et le roi d'Écosse. Menipeny, en transmettant ces renseignements à son maître,

1. Wavrin, *loc. cit.*, pièce VIII.

2. Il avait passé les fêtes de Noël à Coventry (Ramsay, *Lancaster and York*, t. II, p. 327).

3. Wavrin, *loc. cit.*, pièce VII.

l'invite à se reposer sur Warwick, à qui les événements dicteront, tôt ou tard, une résolution énergique ¹.

La tractation du mariage anglo-bourguignon n'en poursuivait pas moins son cours : le 16 février, à Bruxelles, l'ambassade anglaise fixe les conditions de l'union d'accord avec la mère du fiancé, Isabelle de Portugal, duchesse douairière de Bourgogne ². En même temps est signée une trêve de trente ans entre la Bourgogne et l'Angleterre ³. Les objurgations bretonnes trouvent, de leur côté, auprès d'Edouard IV une oreille complaisante ⁴ !

Ainsi, la politique hostile à la France devenait tous les jours plus manifeste. Le moment approchait, comme l'avait prévu Menipeny, où Warwick serait contraint d'opter et d'agir. Un messenger du comte, chargé d'une mission confidentielle, passa la mer : le roi devait le recevoir seul à seul ⁵. Peut-être cet agent secret, dont les révélations n'ont point transpiré, expliqua-t-il au roi la réconciliation inattendue et apparente qui unit un moment Warwick et Edouard IV ⁶. Mais le comte refusa de donner sa garantie pour la dot de Marguerite d'York ; il refusa

1. Nul, — dit encore Menipeny en substance, — n'est plus loyal, plus dévoué à la France ; il est un peu lent à se déterminer, mais le moment est proche où il ne pourra plus louver (Wavrin, éd. Dupont, t. III, p. 186, pièce VII).

2. La procuration donnée à cette princesse par Charles le Téméraire pour mener la négociation matrimoniale a été citée ci-dessus, p. 209, n. 4. Isabelle de Portugal était d'ailleurs depuis longtemps favorable à l'union de son fils et de Marguerite d'York (Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne*, t. V, p. 15) ; il est remarquable que le premier fiancé de celle-ci, D. Pedro, était neveu de la duchesse (ci-dessus, p. 196).

3. Ci-dessous, p. 213, n. 3.

4. D. Morice, t. III, col. 159. Menipeny à Louis XI, 8 mars.

5. Bibl. nat., f. fr. 20486, fol. 90. Menipeny à Louis XI.

6. D. Morice, t. III, col. 159 ; Oman, *Warwick the kingmaker*, p. 180-181 : « Among this preparations for leaving home was a determined attempt to open negociations with Warwick for a reconciliation. The King won over the Archbishop of York to plead his cause, by restoring to him some estates which he had seized in 1467 ; and about Easter, George Neville induced his brother to meet the King at Coventry. Warwick came, but it is to be feared that he came, fully resolved to have his revenge at his own time, with his heart quite unsoftened toward his master... » Poursuivant toujours son dessein de marier Clarence à sa fille Isabelle, Warwick avait travaillé à obtenir du pape la dispense que la parenté des jeunes gens rendait nécessaire, mais Édouard IV avait agi à Rome en sens contraire, obtenant que la curie différât l'instruction de la demande (Oman, *loc. cit.*, p. 181).

également de lever les 4.000 archers promis par son maître au duc de Bretagne. De son côté, Edouard refusa d'accréditer aucun ambassadeur en France ; Menipeny et Robert Neville revinrent seuls sur le continent ¹.

C'était l'heure où la combinaison anglo-bourguignonne recevait un nouvel élan ² : le 14 mars, Edouard IV ratifie le contrat de mariage de sa sœur, la trêve de trente ans entre l'Angleterre et la Bourgogne, et l'alliance des deux États contre tous leurs ennemis ³. Le 23 mars, il signe un traité d'alliance avec François II de Bretagne ⁴. Enfin, le 17 mai, il proclame, devant le Parlement anglais, son dessein de passer lui-même en France pour faire valoir ses droits sur ce royaume ⁵.

Louis XI doit donc redoubler ses préparatifs militaires. Mais la diplomatie surtout le sert : profitant des embarras financiers d'Edouard ⁶, il menace la Bretagne d'une attaque brusquée avant l'arrivée des secours anglais ⁷ ; il parvient de la sorte à imposer une trêve à la Bourgogne et à la Bretagne jusqu'au 15 juillet ⁸.

Tant que le mariage anglo-bourguignon n'était pas célébré, un espoir, si mince fût-il, subsistait de l'éviter : mais les difficultés de réunir la dot et la nécessité d'obtenir la dispense pontificale avaient seules retardé l'événement ⁹. Le 18 juin

1. D. Morice, t. III, col. 159. Cf., sur la diplomatie bretonne du moment, Pocquet du Haut-Jussé, *François II*, p. 136.

2. Sur la tension du moment, voir Scofield, *Edouard IV*, t. I, p. 452.

3. Arch. dép. du Nord, B 330, n^{os} 16128, 16138, 19699 et 19700.

4. Arch. dép. de la Loire-Inférieure, E 122 ; Dupuy, *op. cit.*, I, p. 204-205.

5. *Rotuli Parliamentorum*, t. V, p. 622 ; Worcester, éd. Stevenson, p. 789. — Les communes accordèrent deux quinzièmes et deux décimes payables en deux ans à la Saint-Michel d'hiver et à l'Annonciation.

6. Les villes d'Angleterre, durement imposées pour la guerre annoncée contre la France, font des difficultés pour contribuer à la dot de la princesse (Rawdon-Brown, *Calendar*, t. I, p. 121, n^o 414) ; cf. Arch. d'État de Milan, Potenze Estere, Francia, dépêche de Panicharola au duc, 16 juin.

7. Les francs-archers promis au duc de Bretagne n'étaient pas prêts (Arch. dép. de la Loire-Inférieure, E 122) ou plutôt, sans doute, faut-il dire qu'Edouard répugnait à dégarnir à cette heure son royaume. Louis XI, du reste, faisait surveiller l'Océan et la Manche (La Roncière, *Hist. de la marine*, t. II, p. 326).

8. Dupuy, *op. cit.*, t. II, p. 204-205 ; Pocquet du Haut-Jussé, *op. cit.*, p. 141-142.

9. Louis XI avait intrigué à Rome pour faire refuser la dispense. Olivier le Roux, envoyé à cet effet, devait représenter que le traité d'Arras interdisait à la Bourgogne tout traité séparé avec l'Angleterre, et Milan ainsi que Naples devaient

1468, Marguerite d'York quitte Londres ; le 25, sous la protection d'une flotte de guerre, elle atterrit à l'Écluse², et, le 3 juillet, elle épouse enfin Charles le Téméraire³, au milieu des fêtes éblouissantes dont Olivier de la Marche⁴ a été l'historiographe complaisant après en avoir été l'ordonnateur somptueux.

J. CALMETTE.

appuyer la démarche (Arch. d'État de Milan, Potenze Estere, Francia ; Panicharola au duc, 13 février 1468). Le 27 mars 1468, Ferrand, roi de Naples, est instantamment prié de peser sur le pape (Trinchera, *Codice Aragonese*, t. I, n° 342 ; Perret, *op. cit.*, t. I, p. 492, n° 3 ; Delaborde, *L'expédition de Charles VIII*, p. 91). La dispense fut accordée le 17 mai (Arch. dép. du Nord, B 429, n° 16141). C'est bien en vain que Louis XI continuait à envoyer des ambassadeurs en Angleterre : l'évêque de Verdun et le seigneur de Malicorne (Record office, French Rolls, 8 Ed. IV, m. 29, sauf conduit du 24 mai) ; Menipeny (Rawdon-Brown, *Calendar*, t. I, p. 121, n° 414).

2. British Museum, add. ms. 6113 ; Van Bruyssel, *op. cit.*, t. II, p. 173.

3. Chastellain, *Chronique*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. V, p. 311 ; Basin, éd. Quicherat, t. II, p. 188 ; Gairdner, *The Paston letters*, t. II, p. 317. A la date du 2 juillet, Panicharola parle à Sforza (Arch. d'État de Milan, Potenze Estere, Francia) des mesures prises par Charles le Téméraire pour sauvegarder la réputation assez fâcheuse de sa fiancée : « Et perche e informato di quelle che piu e piu gente sanno, cio e che soa futura consorte per el passato hé stata alquanto data a l'amore, ymo, secondo l'opinione di multi, ha auto uno fiolo, ha facto publico edito et ordinatione che in el paese suo persona non ardisca al conspecto di sua Segnorina ne in altra parte, privata o publica, fare mentione ne parlare de tal cosa, sotto pena di essere gittato in la rivera, statim con in tal errore sara trovato ». — Le même jour, 3 juillet, Galéas-Marie Sforza épousait Bonne de Savoie, jadis proposée à Edouard IV (*Ibid.*, Panicharola au duc, 20 juillet) ; sa sœur Marie de Savoie avait épousé le comte de Saint-Pol (Vaesen, t. II, p. 229).

4. Olivier de la Marche, éd. Beaune et d'Arbaumont, t. III, p. 101. — Olivier a joué un certain rôle diplomatique en Bretagne et en Angleterre, mais il est muet là-dessus et n'est prolix que dans le récit des noces (*Mémoires*, livre III, chap. iv), intitulé : « S'ensuy le récit des nopces de Monseigneur de Bourgoingne et de madame Marguerite d'York, seur du roy d'Angleterre ». L'auteur, qui consacre en tout cent cinquante deux pages au règne du dernier duc, en a réservé exactement cent aux seules fêtes du mariage.